

République Française  
\*\*\*\*\*  
Département de l'Aube



DELIBERATION  
CONSEIL MUNICIPAL  
\*\*\*\*\*  
SEANCE DU 9 MAI 2023

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
22	18	18 + 3

Date de convocation  
4 mai 2023

Date d'affichage  
4 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois, le neuf mai à dix-neuf heures et quarante-cinq minutes, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en conseil municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Nicolas MENNETRIER**, maire.

**Présents :** Christine ROBILLARD, Robert BESANÇON, Marie-Laure HRVOJ, Pascal GENET, Laurence FOURNIER, Marcel CHRISTEL, Jean-Yves BRUNEAU, Géraldine PÉRÉE, Liliane VOYARD, Valérie PELLERIN, Urbain VELUT, Véronique STOLTZ, Sophie MENZIN, Vincent BLANCHOT, Bruno LÉOTIER, Yohan MULLER et Julien SEYSSEL.

**Représentés :** Denis PHILIPPE représenté par Jean-Yves BRUNEAU, Annie SALAMI représentée par Véronique STOLTZ, Anne-Josèphe CHARLOT représentée par Laurence FOURNIER.

**Absent excusé :** Laurent JÉRÔME

Vincent Blanchot a été nommé secrétaire de séance.  
Stéphanie KUSTERMANN est désignée secrétaire auxiliaire.

## Objet : Tarifs restauration scolaire : prix du repas

N° de délibération : 20230530

M. GENET expose :

Pour faire suite à la révision des tarifs du prestataire de restauration collective au 1<sup>er</sup> mai prochain, une discussion sur l'augmentation ou non des tarifs des repas et des journées et demi-journées repas de l'ACM est abordée.

A noter que l'augmentation du coût de l'achat des repas sera de 7.55 %.

Certains membres de la commission se prononcent contre une nouvelle augmentation des tarifs (la dernière datant de novembre 2022 en conséquence de la première augmentation du coût des repas qui était de 5%). L'augmentation représentera à l'année une enveloppe d'environ 5000 €.

D'autres proposent d'augmenter les tarifs au 1<sup>er</sup> septembre et de les arrêter aux montants suivants :

### Repas

1 enfant	2 enfants	3 enfants	Extérieurs	Personnel	Enseignants intervenants
4,72	4,59	4,38	7,15	3,1	5,1

**Le conseil après en avoir délibéré :**

**SE PRONONCE CONTRE** l'augmentation du prix des repas.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participants</i>
18	21	8	13	0	0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme

Vincent BLANCHOT  
Secrétaire



Nicolas MENNETRIER  
Maire

